CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6214** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUCH
Siret : 481 093 201 00012
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 7135932
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 4216577200001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 4216577200001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SARL BRISCADIEU

Sigle : BRISCADIEU
CRUCHADE
45, ROUTE DES PYRENEES
32150 MONCLAR

Téléphone : 05 62 69 54 47 **Fax :**
Portable : 06 81 34 43 32
Responsabilité légale :
BRISCADIEU JULIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarlbriscadieu@wanadoo.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 178 500 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	22	07/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025